

autres, à ajouter des secteurs aux circonscriptions environnantes, il serait peut-être plus indiqué dans ce cas d'ajouter la ville de Caledon à la ville de Brampton que d'ajouter cette partie de Halton Hills. Comme l'a signalé un orateur précédent, la ville de Caledon compte environ 19,000 âmes, soit presque la population de Georgetown: cela ne changerait donc pas tellement les données démographiques.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais dire que si, dans leur sagesse, les commissaires décidaient de maintenir les limites qu'ils préconisent pour le moment, je serais très heureux de représenter les habitants de Georgetown et je travaillerais pour eux avec assiduité. J'ai bien des amis et des connaissances à Georgetown. J'ai vécu cinq ou six ans tout près de cette ville. J'ai en réalité travaillé dans la région de Georgetown.

Je tiens cependant à dire tout d'abord que je suis d'accord avec les habitants de Georgetown et à signaler ensuite aux commissaires que la répartition entre les futures circonscriptions de Brampton et de Halton pourrait être plus juste. Un des objectifs poursuivis devrait consister à établir un bon équilibre entre les administrations fédérale, provinciale et municipale—et bien des députés qui ont participé au débat l'ont dit. Si, dans leur sagesse, les commissaires décidaient de former une circonscription avec la seule ville de Brampton, ce serait peut-être la seule circonscription du Canada où l'on aurait un maire, un député provincial et un député fédéral dans les mêmes limites. Ce serait l'idéal.

● (1650)

Pour en revenir à la question dont je parlais plus tôt, je crois que les habitants de Halton Hills, au nord du lot 10 à l'est de la septième concession, partagent l'opinion des habitants de la ville de Caledon, selon lesquels les rapports existant entre le nord et le sud sont incontestablement plus forts qu'entre l'est et l'ouest. On pourrait prétendre qu'il est difficile aux commissaires de tenir compte des chiffres et qu'il vaudrait peut-être mieux inclure la ville de Caledon dans Brampton plutôt qu'une partie de Halton Hills.

Je sais que les commissaires ne peuvent pas tenir compte de la croissance future. Divers députés ont donné leur avis sur la façon dont on devrait procéder la prochaine fois. Je pense que la prochaine fois que nous procéderons à un remaniement de la carte électorale, nous devrions envisager de nous appuyer au moins sur des données récentes, même sans tenir compte de l'expansion future. Je tiens à dire, aux fins du compte rendu, que la ville de Brampton est celle qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada et même sur tout le continent nord-américain. J'aimerais faire consigner quelques chiffres pour donner à la Chambre une idée du taux actuel de croissance de la ville de Brampton.

La ville de Brampton vient de conclure un accord avec la province de l'Ontario dans le cadre du PAAP pour la construction de 15,000 nouveaux logements d'ici les trois prochaines années. Cela représente un taux de croissance extraordinaire pour une ville. En 1971, selon les chiffres qui ont été publiés, la population de Brampton s'élevait à 70,838 habitants. En 1973, elle est passée à 84,788. En 1975, elle comptait 98,590 âmes, soit près de 99,000. Si nous prévoyons une moyenne de 4.3 personnes par logement et supposons, au pire, qu'environ deux tiers de ces 15,000 logements seront occupés d'ici les prochaines élections, cela donnerait une population de 141,600 habitants. Si tous

#### *Circonscriptions électorales—Loi*

les logements étaient occupés d'ici là, cela représenterait une population de 163,000 habitants.

Si l'on considère les listes électorales, on constate que, lors des élections fédérales de 1972, il y avait environ 41,000 électeurs à Brampton. Lors des élections provinciales de 1975, l'an dernier, il y en avait 52,419. Si l'on prévoit une moyenne d'environ 2.3 électeurs par maison, en appliquant le chiffre le plus bas pour 1978, cela fait passer le nombre d'électeurs à plus de 75,000, et il pourrait même atteindre 87,000.

Le point que je veux faire ressortir, c'est que, si l'on inclut Georgetown dans la circonscription ou dans la partie de Halton Hills que nous avons décrite, il y aurait, d'ici 1978, une population de 161,600 habitants ou, si les 15,000 nouveaux logements sont occupés d'ici 1978, une population totale de 183,000 âmes. Cela représenterait de 98,500 à 110,000 électeurs. Ainsi, Brampton serait la circonscription la plus vaste au Canada. Elle compterait une fois et demie toute la population de l'Île du Prince-Édouard. Il faudrait y songer. J'ai consigné ces chiffres à l'intention des commissaires, et voici la conclusion à laquelle je veux en venir.

Je leur recommanderais que la circonscription n° 3 décrite dans le rapport ne renferme que la ville de Brampton et que la circonscription n° 28, qui correspondrait à celle de Halton, comprenne en plus la partie de Halton Hills au nord du lot n° 10 et à l'est du septième rang qu'on propose d'ajouter à la ville de Brampton. Ma proposition serait d'autant plus facile à accepter pour les commissaires qu'elle ne touche aucune autre circonscription que ces deux circonscriptions adjacentes, autrement dit la limite périphérique des deux circonscriptions ne serait pas modifiée, seulement la ligne de démarcation. D'ailleurs, à ce sujet, les députés qui représentent ces deux circonscriptions sont parfaitement d'accord.

Si je demande aux commissaires de revenir sur leur décision, c'est qu'en faisant une seule circonscription de la ville de Brampton et qu'en rattachant à Halton, comme l'a demandé mon collègue, cette partie de Halton Hills, on assurerait une meilleure répartition de la population entre les deux circonscriptions dont les limites coïncideraient presque avec les limites municipales et provinciales.

Il faudrait se rendre compte—et je suis sûr que les commissaires le feront—que même à la suite de ce changement très simple, la circonscription de Brampton et celle de Halton compteraient parmi les plus grandes circonscriptions du Canada. Je pense que les commissaires seront disposés à assurer un certain équilibre entre les deux circonscriptions.

Je conclurai en disant ceci: si, dans leur sagesse, les commissaires décident de s'en tenir aux limites établies dans leur rapport, je leur proposerais de changer le nom de la circonscription de Brampton en celui de Brampton-Halton Hills ou encore Brampton-Georgetown, car ces appellations correspondraient mieux à la future circonscription. Enfin, j'aimerais dire qu'en général les commissaires ont fait du bon travail. Ce n'était certainement pas chose facile que de diviser l'Ontario en fonction de ses intérêts les plus divers et d'une densité démographique très variée. Je pense qu'il faut surtout répartir la population de façon bien équilibrée d'une circonscription à l'autre. Ce serait parfaitement possible en transférant une partie de Halton Hills, au nord de la route n° 10 et à l'est du septième rang à la circonscription de Halton et en créant la circonscription de Brampton, qui ne comprendrait que le territoire de la ville de Brampton.